

## Sélection des cadres nationaux et régionaux 2021/22

### Patinage artistique et Danse sur glace – Informations générales

**V14.01.2021**

**Le présent concept est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution de la situation liée à la crise sanitaire Covid-19.**

1.	Structure générale des cadres .....	3
1.	Équipe nationale de Swiss Ice Skating .....	5
1.1	Structure équipe nationale de Swiss Ice Skating – Patinage artistique et Danse sur glace .....	5
1.2	Exigences pour les athlètes .....	5
1.3	Processus de sélection de l'équipe nationale de Swiss Ice Skating .....	8
1.4	Swiss olympic cards .....	9
1.5	Exigences pour les entraîneurs .....	9
1.6	Convention .....	9
2.	Cadres nationaux de Swiss Ice Skating .....	10
2.1	Structure globale – Patinage artistique .....	10
2.2	Exigences pour les athlètes .....	10
2.3	Structure globale – Couple .....	11
2.4	Exigences pour les athlètes .....	11
2.5	Structure globale – Danse sur glace .....	12
2.6	Exigences pour les athlètes .....	12
2.7	Processus de sélection des cadres nationaux .....	13
2.8	Exigences pour les entraîneurs .....	13
3.	Structures régionales .....	14
3.1	Exigences pour les athlètes .....	14
3.2	Processus de sélection des cadres régionaux .....	14
3.3	Exigences pour les entraîneurs .....	15
4.	Talents locaux .....	15
4.1	Exigences pour les entraîneurs .....	15
5.	Blessures de longue durée .....	16
6.	Remarques finales .....	16

Ce document décrit les différentes structures de cadres en patinage artistique et danse sur glace ainsi que les critères de sélection et d'admission à ces cadres. Le système d'attribution des Swiss Olympic Cards (Elite, Talent Card Nationale, Talent Card Régionale, Talent Card Locale) est également expliqué.

Le document est séparé en 5 chapitres :

1. Structure générale des cadres
2. Équipe nationale de Swiss Ice Skating
3. Cadres nationaux de Swiss Ice Skating
4. Cadres régionaux de Swiss Ice Skating
5. Talents locaux

### **Informations générales**

Swiss Ice Skating dispose d'un quota maximum de SOTC Nationales, Régionales et Locales à attribuer aux athlètes des disciplines Patinage artistique et Danse sur glace.

Selon les directives reçues par Swiss Olympic pour la saison 2021-22, le quota maximum est de :

- 38 SOTC Nationales
- 90 SOTC Régionales
- 140 SOTC Locales (niveau 1 et 2 confondus)

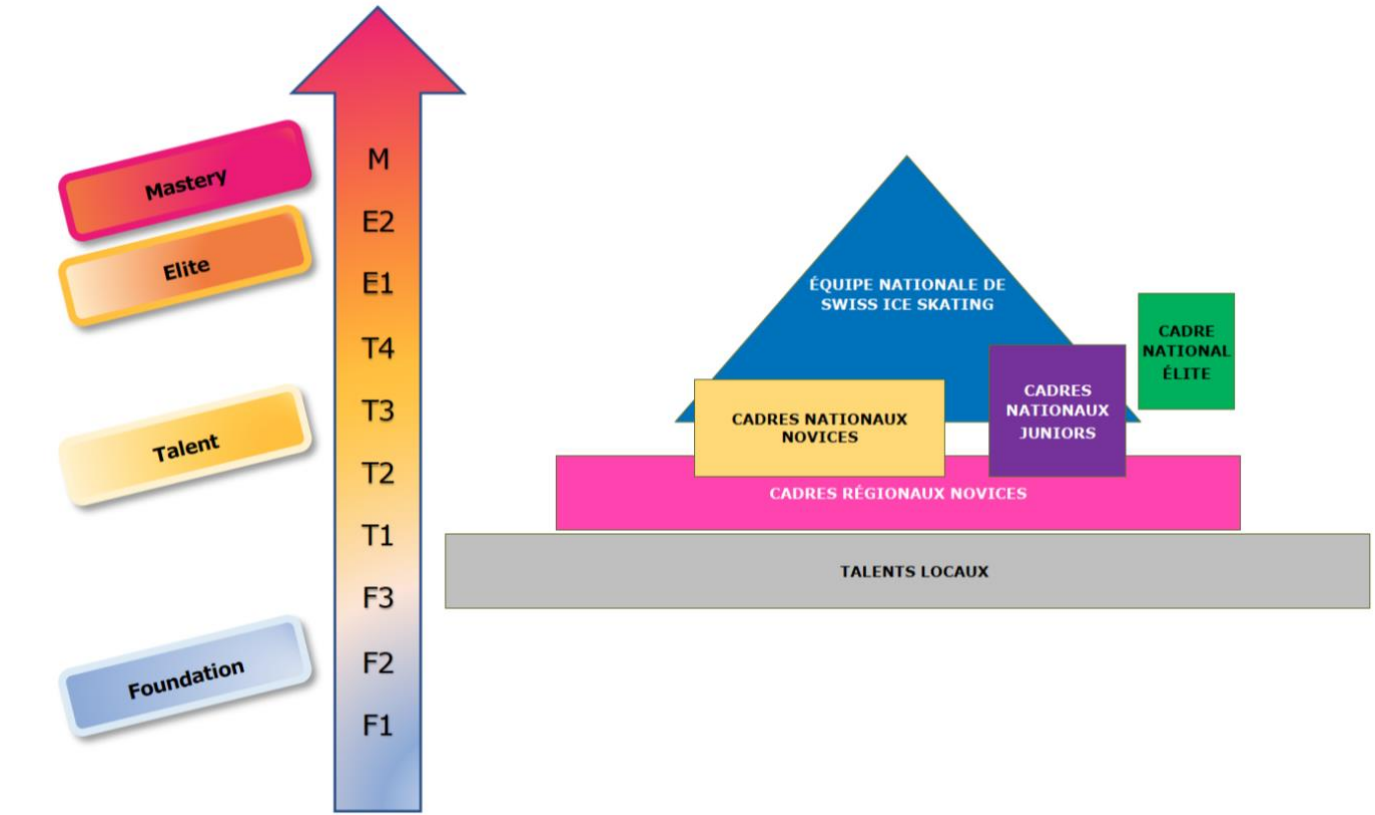
Les besoins de Swiss Ice Skating peuvent être en dessous de ces quotas. En revanche, ils ne pourraient en aucun cas être augmentés.

Si l'un d'eux venait à être dépassé, Swiss Ice Skating devrait alors procéder à une évaluation du potentiel supplémentaire par le comité de sélection pour départager des athlètes et ceux, même si les critères figurant dans le présent règlement auraient été remplis.

Toute attribution de SOTC fera l'objet d'une confirmation par le chef du sport de performance, les entraîneurs nationaux de Swiss Ice Skating et Swiss Olympic.

## 1. STRUCTURE GÉNÉRALE DES CADRES

Le processus de sélection des cadres 2021/22 de Swiss Ice Skating s'appuie sur la structure **FTEM**, concept de base pour le développement du sport et des athlètes en Suisse. A travers cette nouveau format, Swiss Ice Skating vise à structurer les stratégies et les programmes qui favorisent le développement du sport et des athlètes. Ce modèle définit le parcours de l'athlète qui est distingué en quatre domaines clés sur la base du concept-cadre FTEM : *Foundation*, *Talent*, *Elite*, *Mastery*.



Poster FTEM Patinage artistique : [www.swissolympic.ch](http://www.swissolympic.ch) (TBA)

Poster FTEM Patinage artistique en couple : [www.swissolympic.ch](http://www.swissolympic.ch) (TBA)

Poster FTEM Danse sur glace : [www.swissolympic.ch](http://www.swissolympic.ch) (TBA)

## 1. ÉQUIPE NATIONALE DE SWISS ICE SKATING

### 1.1 STRUCTURE ÉQUIPE NATIONALE DE SWISS ICE SKATING – PATINAGE ARTISTIQUE ET DANSE SUR GLACE

	Âge	Nombre <sup>1</sup>	
		Dames	Messieurs
<b>Équipe nationale – Patinage artistique</b>	Dès 10 ans – né(e) le/avant le 30 juin 2011	n/a	n/a
<b>Équipe nationale – Patinage en couple</b>	Elite : selon âge ISU Senior pour la saison 2021/22	n/a	
	Junior : selon âge ISU Junior pour la saison 2021/22		
<b>Équipe nationale – Danse sur glace</b>	Elite : selon âge ISU Senior pour la saison 2021/22	n/a	
	Junior : selon âge ISU Junior pour la saison 2021/22		

### 1.2 EXIGENCES POUR LES ATHLÈTES

#### 1.2.1 Nationalité

Pour être sélectionné en équipe nationale de Swiss Ice Skating en patinage artistique, un athlète doit avoir la nationalité suisse ou – comme étranger – être domicilié en Suisse depuis au minimum un an (selon règle ISU 109).

Pour être sélectionné en équipe nationale de Swiss Ice Skating en patinage artistique en couple ou en danse sur glace, au moins l'un des deux athlètes doit avoir la nationalité suisse ou – comme étranger – être domicilié en Suisse depuis au minimum un an (selon règle ISU 109).

**Les athlètes étrangers ont besoin d'un « clearance certificate » de l'ISU.**

#### 1.2.2 Exigences techniques – Patinage artistique

Les exigences techniques minimales pour qu'un athlète soit sélectionné dans l'équipe nationale de Swiss Ice Skating figure dans le tableau suivant :

---

<sup>1</sup> Swiss Ice Skating se réserve le droit d'ajuster le quota d'athlètes sur la base de critères complémentaires pouvant être définis en cours de saison.

	<b>Année de naissance</b>	<b>Exigences techniques minimales pour les filles</b>		<b>Exigences techniques minimales pour les garçons</b>		<b>PISTE</b>
<b>Équipe nationale +19</b>	Né(e) le/avant le 30/06/2002 ou exigences techniques remplies	2A + 3 triples sauts différents	Obtention des TES (CM) et PCS suivants : <b>TES FS : 51</b> <b>PCS : 48</b>	3A <u>ou</u> quadruple saut <u>ou</u> 4 triples sauts différents	Obtention des TES (CM) et PCS suivants : <b>TES FS : 64</b> <b>PCS FS : 60</b>	Non
<b>Équipe nationale M19</b>	Né(e) le/après le 01/07/2002	2A + 3 triples sauts différents	Obtention des TES (CE) et PCS suivants : <b>TES FS : 40</b> <b>PCS FS : 44</b>	3A <u>ou</u> quadruple saut <u>ou</u> 4 triples sauts différents	Obtention des TES (CE) et PCS suivants : <b>TES FS : 46</b> <b>PCS FS : 55</b>	PISTE de la performance
<b>Équipe nationale M17</b>	Né(e) le/après le 01/07/2004	2A + 3 triples sauts différents	Obtention des TES (CMJ) et PCS suivants : <b>TES FS : 38</b> <b>PCS FS : 40 (32*)</b>	3A <u>ou</u> quadruple saut <u>ou</u> 2A + 3 triples sauts différents	Obtention des TES (CMJ) et PCS suivants : <b>TES FS : 42</b> <b>PCS FS : 50 (36*)</b>	PISTE de la performance <b>(format Junior)</b> <u>ou</u> PISTE de la relève <b>(format Novice)</b>
<b>Équipe nationale M15</b>	Né(e) le/après le 01/07/2006	2A + 2 triples sauts différents <u>ou</u> 3 triples sauts différents dans le même programme (avec toutefois obligatoirement le 2A validé dans un autre programme)		2A + 2 triples sauts différents <u>ou</u> 3 triples sauts différents dans le même programme (avec toutefois obligatoirement le 2A validé dans un autre programme)		
<b>Équipe nationale M13</b>	Né(e) le/après le 01/07/2008	2A + 2 triples sauts différents * (pouvant être validés en plusieurs programmes)		2A + 2 triples sauts différents * (pouvant être validés en plusieurs programmes)		

Pour l'admission en équipe nationale M15, les conditions d'âge "ISU Junior" pour la saison 2021/22 doivent être remplies. Pour l'admission en équipe nationale M17 ou M19, les conditions d'âge "ISU Junior" ou "ISU Senior" pour la saison 2021/22 doivent être remplies. Pour l'admission en équipe nationale +19, les conditions d'âge "ISU Senior" pour la saison 2021/22 doivent être remplies.

Les sauts doivent avoir été réalisés **dans le même programme (sauf \*)** et ne doivent pas contenir la mention "landed on the quarter" (q), ni "downgraded" (<<), ni "underrotated" (<), ni "edge" (e). De même, ils doivent être reconnus avec un GOE de -1 ou plus chez la majorité des juges. Par ailleurs, les sauts peuvent avoir été réalisés en sauts individuels, en combinaisons ou en séquences.

Les exigences techniques minimales (sauts) doivent être validés durant la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 14 mars 2021 (équipe nationale M19/M17/M15/M13) ou 31 mars 2021 (équipe nationale +19) lors des événements suivants : Swiss Cup, compétitions internationales qui figurent sur le calendrier officiel de l'ISU, Test Skates organisés par Swiss Ice Skating, Coupe de Lausanne (cadre Novice), tests de libre Inter-or Advanced/Or depuis le 18.10.2020 (cadres Novice et Junior). Les TES minimas ISU ainsi que les "Program components scores" (PCS) doivent être obtenus durant la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 14 mars 2021 (équipe nationale M19/M17/M15/M13) ou 31 mars 2021 (équipe nationale +19) lors des événements suivants : Swiss Cup, compétitions internationales qui figurent sur le calendrier officiel de l'ISU, Test Skates organisés par Swiss Ice Skating. Les éventuels points bonus ne sont pas pris en considération. Les PCS (\*) **apparaissant en rouge** correspondent aux scores exigés pour les athlètes qui concourraient en catégorie Advanced Novice durant la saison 2020/21.

### 1.2.3 Exigences techniques – Patinage artistique en couple

	Âge	Exigences techniques minimales	PISTE
<b>Équipe nationale Élite</b>	Selon âge ISU Senior pour la saison 2021/22	Obtention des TES (CE) et PCS suivants : <b>TES FS : 42</b> <b>PCS FS : 44</b>	Non
<b>Équipe nationale Junior</b>	Selon âge ISU Junior pour la saison 2021/22	Obtention des TES (CMJ) et PCS suivants : <b>TES FS : 34</b> <b>PCS FS : 40</b>	Oui

Les exigences techniques minimales doivent être remplies durant **la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 14 mars 2021 (équipe nationale Junior) ou 31 mars 2021 (équipe nationale Élite)**. Les TES minimas ISU ainsi que les "Program components scores" (PCS) doivent être obtenus lors de compétitions internationales ISU ou évènements nationaux (Swiss Cups et/ou Test Skate organisés par Swiss Ice Skating).

### 1.2.4 Exigences techniques – Danse sur glace

	Âge	Exigences techniques minimales	PISTE
<b>Équipe nationale Élite</b>	Selon âge ISU Senior pour la saison 2021/22	Obtention des TES (CE) et PCS suivants : <b>TES FD : 44</b> <b>PCS FD : 36</b>	Non
<b>Équipe nationale Junior</b>	Selon âge ISU Junior pour la saison 2021/22	Obtention des TES (CMJ) et PCS suivants : <b>TES FD : 37</b> <b>PCS FD : 30</b>	PISTE de la performance

Les exigences techniques minimales doivent être remplies durant **la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 14 mars 2021 (équipe nationale Junior) ou 31 mars 2021 (équipe nationale Élite)**. Les TES minimas ISU ainsi que les "Program components scores" (PCS) doivent être obtenus lors de compétitions internationales ISU ou évènements nationaux (Swiss Cups et/ou Test Skate organisés par Swiss Ice Skating).

### 1.2.5 Exigences d'inscription pour le test PISTE 2021 (Patinage artistique et Danse sur glace)

La participation au test PISTE est **obligatoire** pour tous les athlètes désirant être sélectionnés en équipe nationale Swiss Ice Skating pour la saison 2021/22 (à l'exception de l'équipe nationale +19/Elite).

**Important** : Les athlètes en patinage artistique en couple effectuent le PISTE de la relève ou de la performance sur la base du format individuel.

Les points suivants doivent être remplis afin qu'un athlète puisse s'inscrire au **PISTE de la performance 2021**:

- Avoir une licence Swiss Ice Skating en cours de validité
- Avoir au minimum 13 ans et moins de 19 ans en date du 01/07/2021 (sauf pour les garçons en patinage artistique en couple et en danse sur glace dont l'âge « Junior » reste défini selon les règles de l'ISU en vigueur)
- Être inscrit à l'un des Championnats suisses 2021 en catégorie Junior ou Élite

Manuel "PISTE de la performance" : **ici**

Les points suivants doivent être remplis afin qu'un athlète puisse s'inscrire au **PISTE de la relève 2021** :

- Avoir une licence Swiss Ice Skating en cours de validité
- Avoir moins de 16 ans en date du 01/07/2021 (sauf pour les garçons en patinage artistique en couple et en danse sur glace dont l'âge « novice » reste défini selon les règles de l'ISU en vigueur)
- Être inscrit à l'un des Championnats suisses 2021 en catégorie Mini, Espoir ou Cadet

Manuel "PISTE de la relève" : **ici**

L'inscription de chaque candidat est à effectuer par son club **avant le 15 décembre 2020 (PISTE de la performance et PISTE de la Relève)**.

Toutes les inscriptions doivent être effectuées en ligne via la plateforme du système des membres (VVA) de Swiss Ice Skating.

## 1.3 PROCESSUS DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE NATIONALE DE SWISS ICE SKATING

La sélection aura lieu en avril 2021. Seront sélectionnés en équipe nationale de Swiss Ice Skating pour la saison 2021/22 :

- 1) Les athlètes/couples ayant atteint les exigences techniques minimales pour l'équipe nationale de Swiss Ice Skating (voir 1.2.2, 1.2.3 et 1.2.4) **et** ayant participé au test PISTE 2021.
- 2) Un athlète/couple ayant participé aux championnats d'Europe, championnats du Monde ou championnats du Monde juniors durant la saison 2020/21.
- 3) Wild cards : la sélection en équipe nationale d'un athlète/couple qui remplirait partiellement les critères ou qui n'aurait pas concouru dans la catégorie permettant l'obtention des TES/PCS minimum requis fera l'objet d'une décision du comité de sélection de Swiss Ice Skating sur la base d'une évaluation du potentiel de l'athlète/couple.



## 1.4 SWISS OLYMPIC CARDS

Un athlète/couple sélectionné en équipe nationale de Swiss Ice Skating obtient une Swiss Olympic Card :

Équipe nationale (Patinage artistique)	Swiss Olympic Cards
+19	Elite (Argent ou Or)
M19	SOTC Nationale (Bronze, Argent ou Or)
M17	SOTC Nationale (Bronze, Argent ou Or)
M15	SOTC Nationale (Bronze)
M13	SOTC Nationale
Équipe nationale (Couple et Danse sur glace)	Swiss Olympic Cards
Élite	Élite (Argent ou Or)
Junior	SOTC Nationale (Bronze)

Un athlète/couple sélectionné en équipe nationale M19, M17, M15 ou M13 reçoit une SOTC Nationale. Un athlète/couple sélectionné en équipe nationale +19 reçoit une carte Elite.

Des conditions particulières s'appliquent pour l'obtention d'une Swiss Olympic Card Or, Argent ou Bronze. Celles-ci peuvent être lues sur la [page](#) de Swiss Olympic.

## 1.5 EXIGENCES POUR LES ENTRAÎNEURS

Une reconnaissance d'entraîneur sport de performance avec brevet fédéral ou une licence Swiss Ice Skating en cours de validité est demandée pour l'encadrement d'un athlète/couple en équipe nationale de Swiss Ice Skating.

Si un entraîneur ne remplit actuellement pas les critères susmentionnés, il est nécessaire d'établir un plan de formation détaillant le processus ainsi que le délai d'obtention desdits critères. Les démarches doivent être coordonnées avec Ina Jegher, responsable de la formation pour Swiss Ice Skating ([ina.jegher@swissiceskating.ch](mailto:ina.jegher@swissiceskating.ch)).

Ces exigences ne concernent pas les entraîneurs qui sont actifs dans des centres d'entraînement à l'étranger.

## 1.6 CONVENTION

Swiss Ice Skating conclut une convention avec l'entraîneur et l'athlète/le tuteur légal pour les membres de l'équipe nationale de Swiss Ice Skating.

## 2. CADRES NATIONAUX DE SWISS ICE SKATING

### 2.1 STRUCTURE GLOBALE – PATINAGE ARTISTIQUE

Swiss Ice Skating compte 6 cadres différents au sein de sa structure nationale :

Cadre national	Âge	Nombre <sup>2</sup>		Swiss Olympic Cards
		Dames	Messieurs	
Élite (19 ans ou plus)	Né(e) le/avant le 30/06/2002	n/a	n/a	/
Junior A (15-18 ans)	Né(e) entre le 01/07/2002 et le 30/06/2006	n/a	n/a	SOTC Nationale
Junior B (15-18 ans)	Né(e) entre le 01/07/2002 et le 30/06/2006	n/a	n/a	SOTC Régionale
Novice A (10-15 ans)	Né(e) entre le 01/07/2006 et le 30/06/2011	n/a	n/a	SOTC Nationale
Novice B (10-15 ans)	Né(e) entre le 01/07/2006 et le 30/06/2011	n/a	n/a	SOTC Régionale
Jeunes Novices	Fille : Née le/après le 01/07/2010 Garçon : Né le/après le 01/07/2009	n/a	n/a	SOTC Régionale ou Locale

## 2.2 EXIGENCES POUR LES ATHLÈTES

### 2.2.1 Nationalité

Pour être sélectionné en dans un cadre national de Swiss Ice Skating en patinage artistique, un athlète doit avoir la nationalité suisse ou – comme étranger – être domicilié en Suisse depuis au minimum un an (selon règle ISU 109).

**Les athlètes étrangers ont besoin d'un « clearance certificate » de l'ISU.**

### 2.2.2 Exigences techniques

Cadre	Exigences techniques minimales		Test PISTE
	Filles	Garçons	
Cadre national Elite	2A et min. 2 triples sauts différents (effectués en un programme) <u>et</u> "Personal Best" (TSS FS) au 31.03.2021		Non
Cadre national Junior A	2A + 2 triples sauts différents (effectués en un programme) <u>et</u> classement PISTE		PISTE de la performance (format Junior) <u>ou</u> PISTE de la
Cadre national Junior B	2A et 1 triple saut (en un programme) <u>et</u> test Inter-or Advanced obtenu avant le 14.03.2021 (ou test Inter-or obtenu avant le 01/07/2018) <u>et</u> classement PISTE		

<sup>2</sup> Swiss Ice Skating se réserve le droit d'ajuster le quota d'athlètes sur la base de critères complémentaires pouvant être définis en cours de saison.

<i>Cadre national Novice A</i>	<b>M15</b> : 2A et min. 1 triple saut effectué en un programme <u>et</u> classement PISTE <b>M13</b> : 2A et min. 1 triple saut (pouvant être effectué lors de programmes différents) <u>et</u> classement PISTE	relève <b>(format Novice)</b>
<i>Cadre national Novice B<sup>3</sup></i>	2A <u>et</u> classement PISTE	PISTE de la relève
<i>Cadre national Jeunes Novices</i>	Classement PISTE <u>et</u> évaluation du potentiel <sup>4</sup> lors d'un PISTE Test Skate de Swiss Ice Skating	PISTE de la relève

Les exigences techniques doivent avoir été réalisées durant **la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 14 mars 2021 (cadres nationaux Novice et Junior) ou 31 mars 2021 (cadre national Élite) lors des compétitions suivantes** : Swiss Cup , Test Skates organisés par Swiss Ice Skating, compétitions internationales figurant sur le calendrier officiel de l'ISU, tests de libre Inter-or Advanced/Or de Swiss Ice Skating depuis le 18.10.2020 (cadres nationaux Novice et Junior) et Coupe de Lausanne (cadres Novice). De même, les exigences ne doivent pas avoir été jugés "landed on the quarter" (q), ni "downgraded" (<<), ni "underrotated", ni "edge" (e) et doivent être reconnus avec un GOE de -1 ou plus chez la majorité des juges. Par ailleurs, les sauts peuvent avoir été réalisés en sauts individuels, en combinaisons ou en séquences.

## 2.3 STRUCTURE GLOBALE – COUPLE

Swiss Ice Skating compte 3 cadres différents au sein de sa structure nationale en patinage artistique en couple :

<i>Cadre national</i>	<i>Âge</i>	<i>Nombre<sup>5</sup></i>	<i>Swiss Olympic Cards</i>
<i>Élite</i>	Selon âge ISU Senior pour la saison 2021/22	n/a	/
<i>Junior</i>	Selon âge ISU Junior pour la saison 2021/22	n/a	SOTC Nationale
<i>Novice</i>	Selon âge ISU Basic/Adv. Novice pour la saison 2021/22	n/a	SOTC Régionale

## 2.4 EXIGENCES POUR LES ATHLÈTES

### 2.4.1 Nationalité

Pour être sélectionné dans un cadre national de Swiss Ice Skating en patinage artistique en couple, au moins l'un des deux athlètes doit avoir la nationalité suisse ou – comme étranger – être domicilié en Suisse depuis au minimum un an (selon règle ISU 109).

**Les athlètes étrangers ont besoin d'un « clearance certificate » de l'ISU.**

### 2.4.2 Exigences techniques

<i>Cadre</i>	<i>Exigences techniques minimales</i>	<i>Test PISTE</i>

<sup>3</sup> Avec le critère technique minimal établi durant la saison 2020-21, les candidat(e)s de moins de 13 ans 30.06.2021 sont sélectionné(e)s d'office. Le classement du PISTE de la Relève départage en fonction des places encore disponibles tous les candidat(e)s de moins de 15 ans 30.06.2021 avec toutefois une priorité accordée aux moins de 14 ans.

<sup>4</sup> L'évaluation du potentiel se fera par l'entraîneur national de la relève et selon des critères complémentaires prédéfinis.

<sup>5</sup> Swiss Ice Skating se réserve le droit de modifier le quota d'athlètes sur la base de critères complémentaires pouvant être définis en cours de saison.

<i>Cadre national Élite</i>	Potentiel de participation au CS Elite 2022	Non
<i>Cadre national Junior</i>	Potentiel de participation au CS Junior 2022	PISTE de la performance
<i>Cadre national Novice</i>	Potentiel de participation au CS Espoir/Cadet 2022	PISTE de la relève

## 2.5 STRUCTURE GLOBALE – DANSE SUR GLACE

Swiss Ice Skating compte 3 cadres différents au sein de sa structure nationale en Danse sur glace :

<b>Cadre national</b>	<b>Âge</b>	<b>Nombre<sup>6</sup></b>	<b>Swiss Olympic Cards</b>
<i>Élite</i>	Selon âge ISU Senior pour la saison 2021/22	n/a	/
<i>Junior</i>	Selon âge ISU Junior pour la saison 2021/22	n/a	SOTC Nationale
<i>Novice</i>	Selon âge ISU Int./Adv. Novice pour la saison 2021/22	n/a	SOTC Nationale ou Régionale

## 2.6 EXIGENCES POUR LES ATHLÈTES

### 2.6.1 Nationalité

Pour être sélectionné dans un cadre national de Swiss Ice Skating en danse sur glace, au moins l'un des deux athlètes doit avoir la nationalité suisse ou – comme étranger – être domicilié en Suisse depuis au minimum un an (selon règle ISU 109).

**Les athlètes étrangers ont besoin d'un « clearance certificate » de l'ISU.**

### 2.6.2 Exigences techniques

<b>Cadre</b>	<b>Exigences techniques minimales</b>			<b>Test PISTE</b>
	<b>Niveau de test</b>			
<i>Cadre national Élite</i>	Silver Star <sup>7</sup>			Non
<i>Cadre national Junior</i>	Niveau 2	et	Classement PISTE 2021 <sup>8</sup>	PISTE de la performance
<i>Cadre national Novice</i>	Niveau 1	et	Classement PISTE 2021 <sup>7</sup>	PISTE de la relève

<sup>6</sup> Swiss Ice Skating se réserve le droit d'ajuster le quota d'athlètes sur la base de critères complémentaires pouvant être définis en cours de saison.

<sup>7</sup> L'évaluation se fera par l'entraîneur national de Danse sur glace pour les couples n'ayant pas obtenu le test requis durant la période de sélection et qui souhaiteraient intégrer un cadre de Swiss Ice Skating pour la saison 2021/22.

<sup>8</sup> L'évaluation se fera par l'entraîneur national de Danse sur glace pour les couples n'ayant pas participé au test PISTE 2021 et qui souhaiteraient intégrer un cadre de Swiss Ice Skating pour la saison 2021/22.

### 2.6.3 Exigences d'inscription pour le test PISTE de la performance et PISTE de la relève 2021 (Patinage artistique et Danse sur glace)

La participation au test PISTE est **obligatoire** pour tous les athlètes désirant être sélectionnés dans un cadre national de Swiss Ice Skating pour la saison 2021/22 (à l'exception du cadre Élite).

**Important** : Les athlètes en patinage artistique en couple effectuent le PISTE de la relève ou de la performance sur la base du format individuel.

Les points suivants doivent être remplis afin qu'un athlète puisse s'inscrire au **PISTE de la performance 2021** :

- Avoir une licence Swiss Ice Skating en cours de validité
- Avoir au minimum 13 ans et moins de 19 ans en date du 01/07/2021 (sauf pour les garçons en patinage artistique en couple et en danse sur glace dont l'âge « Junior » reste défini selon les règles de l'ISU en vigueur)
- Être inscrit à l'un des Championnats suisses 2021 en catégorie Junior ou Élite

Manuel "PISTE de la performance" : [ici](#)

Les points suivants doivent être remplis afin qu'un athlète puisse s'inscrire au **PISTE de la relève 2021** :

- Avoir une licence Swiss Ice Skating en cours de validité
- Avoir moins de 16 ans en date du 01/07/2021 (sauf pour les garçons en patinage artistique en couple et en danse sur glace dont l'âge « novice » reste défini selon les règles de l'ISU en vigueur)
- Être inscrit à l'un des Championnats suisses 2021 en catégorie Mini, Espoir ou Cadet

Manuel "PISTE de la relève" : [ici](#)

L'inscription de chaque candidat est à effectuer par son club **avant le 15 décembre 2020 (PISTE de la performance et PISTE de la Relève)**.

Toutes les inscriptions doivent être effectuées en ligne via la plateforme du système des membres (VVA) de Swiss Ice Skating.

## 2.7 PROCESSUS DE SÉLECTION DES CADRES NATIONAUX

La sélection aura lieu en avril 2021. Seront sélectionnés dans l'un des cadres nationaux de Swiss Ice Skating pour la saison 2021/22 :

- Les athlètes/couples ayant atteint les exigences techniques **et** ayant participé au test PISTE correspondant (sauf pour les cadres Élite)

## 2.8 EXIGENCES POUR LES ENTRAÎNEURS

Une reconnaissance d'entraîneur sport de performance avec brevet fédéral ou une licence Swiss Ice Skating en cours de validité est demandée pour l'encadrement des athlètes des cadres nationaux.

Si un entraîneur ne remplit actuellement pas les critères susmentionnés, il est nécessaire d'établir un plan de formation détaillant le processus ainsi que le délai d'obtention desdits critères. Les démarches doivent être coordonnées avec Ina Jegher, responsable de la formation pour Swiss Ice Skating ([ina.jegher@swissiceskating.ch](mailto:ina.jegher@swissiceskating.ch)).

Ces exigences ne concernent pas les entraîneurs qui sont actifs dans des centres d'entraînement à l'étranger.

### 3. STRUCTURES RÉGIONALES

<b>Cadre</b>	<b>Âge</b>	<b>Nombre (filles et garçons)<sup>9</sup></b>	<b>Test PISTE</b>	<b>Swiss Olympic Cards</b>
<i>Cadre régional Novice A de Patinage artistique<sup>10</sup></i>	Né(e)s le/après le 01/07/2006	n/a	PISTE de la relève	SOTC Régionale (selon classement PISTE)
<i>Cadre régional Novice B de Patinage artistique<sup>11</sup></i>	Né(e)s le/après le 01/07/2006	n/a	PISTE de la relève	SOTC Locale (selon classement PISTE)
<i>Cadre Inter-régional de Danse sur glace</i>	Selon âge ISU Basic/Intermediate/Advanced Novice pour la saison 2021/22	n/a	PISTE de la relève <sup>12</sup>	SOTC Régionale ou Locale

#### 3.1 EXIGENCES POUR LES ATHLÈTES

Aucune exigence technique minimale n'est demandée.

Les points suivants doivent être remplis afin qu'un athlète puisse s'inscrire au **PISTE de la relève 2021** :

- Avoir une licence Swiss Ice Skating en cours de validité
- Avoir moins de 16 ans en date du 01/07/2021
- Être inscrit à l'un des Championnats suisses 2021 en catégorie Mini, Espoir ou Cadet

L'inscription de chaque candidat pour le **PISTE de la relève 2021** est à effectuer par son club **avant le 15 décembre 2020**.

Toutes les inscriptions doivent être effectuées en ligne via la plateforme du système des membres (VVA) de Swiss Ice Skating.

Manuel "PISTE de la relève" : [ici](#)

#### 3.2 PROCESSUS DE SÉLECTION DES CADRES REGIONAUX

La sélection des cadres régionaux aura lieu en avril 2021 sur la base du classement PISTE de la relève 2021.

Les athlètes sélectionnés dans le cadre régional Novice A et B seront invités à participer aux activités mises en place par l'association régionale dont ils dépendent pour la saison 2021/22.

<sup>9</sup> Swiss Ice Skating se réserve le droit d'ajuster le quota d'athlètes sur la base de critères complémentaires pouvant être définis en cours de saison.

<sup>10</sup> Un athlète doit être en possession du test lui ouvrant une participation aux Championnats suisses 2022 dans sa catégorie avant le 14/03/2021. Un athlète qui ne serait pas en possession du test demandé serait intégré au cadre régional Novice B (avec une SOTC Locale).

<sup>11</sup> Tous les candidat(e)s de moins de 13 ans au 30.06.2021 - qui ne sont pas retenu(e)s dans un autre cadre de la relève - intègrent ce cadre dans leur région.

<sup>12</sup> L'évaluation se fera par l'entraîneur national de Danse sur glace pour les couples n'ayant pas participé au test PISTE 2021 et qui souhaiteraient intégrer un cadre de Swiss Ice Skating pour la saison 2021/22.

### 3.3 EXIGENCES POUR LES ENTRAÎNEURS

Une reconnaissance d'entraîneur sport de performance avec brevet fédéral ou une licence Swiss Ice Skating en cours est demandée pour l'encadrement des athlètes des cadres régionaux.

Si un entraîneur ne remplit actuellement pas les critères susmentionnés, il est nécessaire d'établir un plan de formation détaillant le processus ainsi que le délai d'obtention desdits critères. Les démarches doivent être coordonnées avec Ina Jegher, responsable de la formation pour Swiss Ice Skating ([ina.jegher@swissiceskating.ch](mailto:ina.jegher@swissiceskating.ch)).

Ces exigences ne concernent pas les entraîneurs qui sont actifs dans des centres d'entraînement à l'étranger.

## 4. TALENTS LOCAUX (PATINAGE ARTISTIQUE)

L'inscription des talents locaux sur la liste de Swiss Olympic pour la saison 2021/22 se fera selon les deux niveaux suivants :

**Niveau 1** : Tous les athlètes ayant obtenu une SOTC Locale après avoir participé au test PISTE de la relève 2021

**Niveau 2** : Selon les conditions suivantes :

	Âge	Niveau de test
<b>Jeunes Talents Locaux</b>	<b>U9</b> Né(e) le/après le 01/07/2012	Test Inter-bronze obtenu avant le 14/03/2021
	<b>U11</b> Né(e) le/après le 01/07/2010	Test Bronze obtenu avant le 14/03/2021
	<b>U13</b> Né(e) le/après le 01/07/2008	Test Inter-argent Advanced obtenu entre le 13/12/2020 et le 14/03/2021

Les demandes d'inscription sur la liste des talents locaux (**niveau 2 uniquement**) sont à effectuer en ligne par le club de l'athlète via la plateforme en ligne du système des membres (VVA) de Swiss Ice Skating **avant le 14 mars 2021**. Les athlètes de moins de 13 ans (titulaires du test Inter-Argent Advanced avant le 13/12/2020) qui ne sont pas inscrits à un Championnat suisse 2021 peuvent faire une demande d'inscription sur cette liste.

Les jeunes talents peuvent être invités à participer aux activités mises en place par l'association régionale dont ils dépendent pour la saison 2021/22.

### 4.1 EXIGENCES POUR LES ENTRAÎNEURS

Une reconnaissance d'entraîneur sport de performance avec brevet fédéral ou une licence Swiss Ice Skating en cours de validité ou le statut de professeur de patinage avec brevet fédéral ou une reconnaissance J+S avec complément sport de performance est demandé pour l'encadrement des talents locaux.

Si un entraîneur ne remplit actuellement pas les critères susmentionnés, il est nécessaire d'établir un plan de formation détaillant le processus ainsi que le délai d'obtention desdits critères. Les démarches doivent être coordonnées avec Ina Jegher, responsable de la formation pour Swiss Ice Skating ([ina.jegher@swissiceskating.ch](mailto:ina.jegher@swissiceskating.ch)).

## 5. BLESSURES DE LONGUE DURÉE

Les membres de l'équipe nationale ou d'un cadre de Swiss Ice Skating 2020/21 qui n'auraient pas la possibilité de réaliser les critères pour des raisons médicales reçoivent le statut de blessé de longue durée (à partir de 3 mois d'arrêt) sur présentation d'un certificat médical transmis :

- Au chef du sport de performance ([laurent.alvarez@swissiceskating.ch](mailto:laurent.alvarez@swissiceskating.ch)) pour les athlètes d'âge Junior/Élite.
- À l'entraîneur national de la relève ([richard.leroy@swissiceskating.ch](mailto:richard.leroy@swissiceskating.ch)) pour les athlètes d'âge Novice.

Toute demande de statut de blessé de longue durée pour l'appartenance à l'équipe nationale ou l'un des cadres de Swiss Ice Skating pour la saison 2021/22 sera examinée au cas par cas.

## 6. REMARQUES FINALES

Le Comité de Swiss Ice Skating décidera de la procédure à suivre pour les cas exceptionnels ou non couverts par le présent document.

Ittigen, 26 août 2020